Documents à fournir lors d'un changement de canton Permis L-B-C UE/AELE

Selon les nouvelles exigences du service de la population et des migrations du Canton du Valais



Seuls les dossiers complets seront acceptés



- **Changement de canton permis L:**
- o Permis original
- o Questionnaire L bleu
- Demande d'autorisation CE/AELE 27 dûment remplie et signée (si le permis n'est plus valable)
- o Formulaire Z1 (par la Commune)
- o Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail actuel, signé par les 2 parties
- o Copie des décomptes détaillés du chômage depuis l'obtention du permis à ce jour
- Attestation de la caisse maladie Suisse
 - Les ressortissants des pays limitrophes (France, Allemagne, Italie, Autriche) peuvent garder la caisse maladie étrangère. Pour cela la personne doit :
 - **Pour l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche** : remplir et signer le formulaire « couverture d'assurance-maladie des travailleurs titulaires d'une autorisation de courte durée »
 - Pour la France: remplir et signer le formulaire « choix du système d'assurance-maladie applicable » points 1 et 5, puis faire remplir et signer le point 6 à sa caisse d'assurance maladie étrangère (sans la signature de la CPAM le formulaire n'est pas valable et dès lors obligation de s'assurer en Suisse).
 - Pour tous : fournir une attestation ou la copie de la carte européenne d'assurance maladie.
- Copie du contrat de bail
- o Questionnaire d'annonce d'arrivée entièrement complété
- o 2 photos

Changement de canton permis B:

- o Permis original
- o Questionnaire B bleu
- Demande d'autorisation CE/AELE 27 dûment remplie et signée (si le permis n'est plus valable)
- o Formulaire Z1 (par la Commune)
- o Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- o Copie du contrat de travail actuel, signé par les 2 parties
- o Copie des décomptes détaillés du chômage depuis l'obtention du permis à ce jour
- Certificat de travail indiquant la durée précise de l'activité auprès des différentes entreprises depuis l'obtention du permis B
- o Copie de la lettre de licenciement ou de résiliation
- Extrait de l'Office des poursuites de l'ancien domicile (liste complète)
- O Attestation de l'aide sociale de <u>l'ancien domicile</u> indiquant la date du début de l'aide ainsi que le montant total de la dette d'assistance à ce jour
- o Attestation de la caisse maladie (obligatoirement Suisse)
- Copie du contrat de bail
- Questionnaire d'annonce d'arrivée entièrement complété
- o 2 photos

Changement de canton permis C:

- Permis original
- Questionnaire C bleu
- o Formulaire vert dûment rempli et signé (si le permis n'est plus valable)
- Formulaire Z1 (par la Commune)
- o Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Si moins de 15 ans de séjour en Suisse : extrait de l'Office des poursuites (liste complète) de l'ancien domicile
- o **Si moins de 15 ans de séjour en Suisse :** attestation de l'aide sociale, de <u>l'ancien domicile</u>, indiquant la date du début de l'aide ainsi que le montant de la dette d'assistance à ce jour
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement Suisse)
- Copie du contrat de bail
- o Questionnaire d'annonce d'arrivée entièrement complété
- o 2 photos

Nous vous rappelons que le dossier doit être impérativement déposé à notre bureau avant la prise d'emploi.

Le non-respect de ce délai peut conduire à une amende!